

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 31 AOUT 2012

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 25 août 2012. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 31 août 2012 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 05 JUILLET 2012

QUESTIONS FINANCIERES
QUESTIONS SCOLAIRES
URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
PERSONNEL
TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
INTERCOMMUNALITE
ASSOCIATIONS
QUESTIONS DIVERSES
INFORMATIONS DIVERSES
PROCHAINE REUNION

PRESENTS : MM. BARREAUD, GAUD, MMES VRILAUD, GUIBERTEAU, MM. MOREAU, TAUNAY, MMES GUILLOT, BODIN, LUCAZEAU, MM. LIRONCOURT, DE GRAILLY, DAVID

ABSENTS EXCUSES : MME NEVEUR, M.BOURRIER

SECRETAIRE DE SEANCE : MME GUILLOT

Démission de Monsieur Vincent DAVID de ses fonctions de Délégué à l'Environnement et de responsable de la Commission Charente et de la Commission Biodiversité.

La démission de Mr Vincent David est acceptée par Mr le Maire.

En rapport avec le courrier lu par Mr Vincent David, au dernier conseil, et le concernant, Mr Sylvain Barreaud s'interroge sur le bien-fondé de notifier dans le procès-verbal des commentaires qui ont trait à la vie privée et qui pourraient à un moment donné de la vie de l'intéressé porter préjudice à la personne concernée.

Mr Vincent David maintient l'idée de publier la totalité de son texte.

Mr Vincent David conserve la responsabilité de la commission bois, et n'accepte plus de percevoir son indemnité correspondant à la fonction de délégué de l'environnement dont il a démissionné.

La commission Charente sera désormais sous la responsabilité de Mr Jean Gaud et celle de la Biodiversité sous la responsabilité de Mme Jeannick Guillot.

I. APPROBATION DU PV DU 4 JUILLET

Page 2 ➔ Travaux du Breuil à Port à Clou (et non Basse Pommeraie)

Chapitre Biodiversité ➔ par les employés municipaux qui pourraient

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) Délibération favorable à l'indemnité allouée au nouveau Comptable du Trésor, chargé des fonctions de Receveur des Communes et Etablissements Publics Locaux.

2) Groupama : modification d'indemnisation des garanties Responsabilité Civile, avec un avenant au contrat concernant les O.G.M.

3) Virements de crédits (pièce générale n° 12).

- Fournitures d'entretien (un rouleau de 10 sacs/jour au Pré Valade) : 500 Euros
- Location mobilière : 500 Euros

- Entretien matériel roulant : 1 500 Euros

4) Conseil général : Amélioration de la voirie communale 2012 : subvention de 1 750 €.

5) SEMIS : Logements locatifs sociaux : résultats au 31 décembre 2011 avec un bilan positif correspondant à 2 857 Euros d'excédent.

6) Taxe de séjour : légère progression sur la période hivernale avec une somme totale de 346,95 Euros. Taxe de séjour concernant le ponton : constatation d'une incohérence entre deux documents, l'un stipulant la gratuité de la première nuitée et l'autre le paiement d'une taxe de séjour dès la 1^{ère} nuit (modification en faveur d'un versement de la taxe d'apportement et de la taxe de séjour dès la première nuit).

III. SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

1) Réunion du SIVOS du 23 juillet.

- Les travaux prévus pour la réhabilitation d'une classe à l'étage ne pourront se réaliser dans l'immédiat suite à l'arrêt maladie de Mr Simonnet et leur planification sur les mois à venir paraît difficile. La location d'un préfabriqué est envisagée, mais n'est pas retenue par les enseignants. Ceux-ci préfèrent garder la solution de l'année précédente : la salle de classe/garderie sera maintenue.
- Achat de petits matériels pour une valeur de 3 000 Euros.

2) Préparation de la rentrée 2012.

- L'effectif est de 174 élèves avec une sensible baisse cette année (moins 15 élèves). Mais rien d'alarmant car une remontée de celui-ci est prévisible dans les deux années à venir.
- Pas de mouvement des personnels.
- Fin de l'arrêt maladie de Mme Evelyne Follet.
- Mme Véronique Peyremole est en arrêt maladie, avec probablement une prolongation à venir.
- Quelques aménagements intérieurs ont pu être réalisés cet été.

A la demande de Mme Florence Bodin, il est précisé que la contribution de la commune concernant l'école pour l'achat de fournitures s'élève à environ 9 000 Euros.

Mme Florence Bodin attire l'attention sur le fait que certains cahiers achetés ne sont pas utilisés entièrement pendant l'année scolaire par les élèves et propose de soumettre aux enseignants l'idée qu'il serait plus judicieux de choisir des classeurs pour une meilleure gestion du papier.

IV. URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

1) Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin :

- Compte rendu de la réception des travaux le 25 juillet : reste encore en suspens, les 3 barrières entre la mairie et l'école, qui doivent être fixées correctement.
- Circulation Carrefour du Gabarier : Constat de la dangerosité des voitures venant de la route de Plassay et s'engageant sur le carrefour sans marquer le stop. Cette attitude semble s'expliquer par le marquage au sol qui donne l'illusion d'une continuité. Il sera nécessaire de poser un panneau Stop.
- Stationnement anarchique durant la saison estivale : plusieurs solutions sont envisagées avec entre autres, l'interdiction, l'année prochaine, de circuler, rue du Port, à partir de la Boulangerie jusqu'au quai de Carénage (sauf mise à l'eau de bateaux), et transformer le sens interdit de la rue de la Panification en sens interdit, sauf riverains.

En concertation avec la population, il faudrait envisager une solution pour limiter le stationnement sur la place des Halles, avec accès aux handicapés et aux commerces. Et trouver une signalétique incitative au stationnement sur le parking de l'école.

- Des sanctions sont envisagées pour les stationnements non autorisés, sur ces lieux, ainsi que sur l'ensemble des trottoirs de la commune.

2) Pollution de la Charente le mardi 17 juillet (bateau Elégance 11 – Le Boat Jarnac)

La baignade a dû être interrompue une journée, suite à une erreur de manipulation d'un utilisateur de bateau loué à Jarnac (pourtant informé du fonctionnement par le loueur), occasionnant l'épandage à la surface de l'eau d'une petite quantité de gazole.

En ce qui concerne les contrôles sanitaires officiels des eaux de la baignade, effectués tout au long de la saison estivale, l'ensemble est bon sauf le dernier jugé moyen.

Faucardage de la Charente : suite à une demande datant du 12/03 et une réponse du 31/07, le Conseil Général allouera une somme de 2 500 Euros à Mr Luigi Gatineau pour le faucardage de la Charente effectué cet été. Celui-ci est également sollicité par le Conseil Général pour des travaux sur Saintes.

3) Déclaration d'utilité publique de la ressource en eau des captages d'eau potable de Saint Savinien et Taillebourg.

Ce sont des eaux destinées à la consommation humaine qui nécessitent l'instauration de périmètres de protection (immédiate, rapprochée et éloignée) permettant d'assurer la sauvegarde de leurs qualités par rapport à des pollutions ponctuelles ou accidentelles (ouvrages à Coulonges, aux Sorins, Liberneuil et Plantis du Péré) qui doivent être signalées aux mairies et à la DDTM.

Le périmètre de protection éloignée englobe une zone de 1 à 3 km des captages et s'étend sur 20,2 km² et concerne les communes de Saint Savinien, Taillebourg, Annepont, Port d'Envaux et Crazannes. Cela engage tous les propriétaires concernés à respecter une législation spécifique.

4) Syndicat des Eaux :

Suite au projet de construction d'une maison d'habitation derrière le parking de l'école, en accord avec les propriétaires, le raccordement au réseau assainissement eaux usées se fera Allée des Marronniers plutôt que Route de Plassay, ce qui n'aurait pas manqué d'endommager les nouveaux revêtements de la route.

5) Mise en place et levée du Plan canicule en Charente-Maritime.

Au mois d'août, sur la commune, mise en place d'un plan canicule par Mr Jean Gaud, sur préconisation des services de la préfecture. Il s'agissait d'être attentif aux personnes les plus fragiles. La durée de ce plan a été inférieure à 8 jours.

6) Etat d'abandon des propriétés appartenant à Monsieur Baudet Bernard.

Suite aux courriers et plaintes de plusieurs voisins, il sera nécessaire de prendre contact avec Mr Baudet et de trouver une solution quant à l'insalubrité entretenue sur ses terrains aux Troquarts.

V. **PERSONNEL**

1) Arrêts maladies de Michel SIMONNET jusqu'au 7 septembre et de Véronique PEYREMOLE, jusqu'au 6 septembre.

Prolongation du temps de travail de Jérôme PALMIER à raison de 24 h/semaine sur 6 mois. Mr BRIERE est en arrêt maladie du 27 août au 11 septembre.

2) Contrat groupe d'assurances du personnel : Le Centre de Gestion a lancé un appel d'offre auprès de compagnies d'assurance, concernant la couverture invalidité, décès, incapacité et accident.

L'assurance retenue comporte une cotisation avec une hausse du coût et un taux de 5,85%. Le conseil, qui n'a pas véritablement le choix, accepte le contrat.

VI. **TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**

1) Point sur les travaux réalisés, en cours ou à prévoir.

Remerciements aux agents techniques qui ont pu, malgré l'effectif réduit, réaliser quelques aménagements à l'école cet été, et autres travaux sur la commune en différant des congés ou en travaillant davantage.

Aux vacances de la Toussaint, la réfection d'une partie de la toiture de l'école primaire (partie permettant l'accès aux archives) est envisagée.

Réalisation du Point à Temps sur les routes empruntées pour les déviations lors des travaux dans le bourg,

Débroussaillage des bords de route et chemins en totalité au broyeur et lamier,

Enlèvement des pierres de muret à la Basse Pommeraie,

Nettoyage de l'aplomb de la Charente sur le chemin de halage.

2) SDEER : extension BT les Coumaillauds (ER 285 064)

3) A étudier :

- Place des Halles : place réservée au Taxi

La proposition de réserver une place au taxi sur la place des Halles n'est pas retenue. Mais représentant un service public et participant aux Taxis Mouettes, une affiche avec les coordonnées sera apposée dans les abris bus de la commune.

- Parking à réserver devant le cimetière

La commune n'étant propriétaire ni du renforcement en face le cimetière, ni du terrain le long du mur, ne peut accéder momentanément à la requête.

Dans les mois à venir, il sera peut être possible de négocier avec les propriétaires, messieurs Bréjon et Ocqueteau.

- Pose d'une signalétique plus visible indiquant la position de la Poste.

- Pose d'un banc devant la Mairie : régulièrement, des personnes s'assoient sur les rebords de fenêtre de la Mairie, le conseil délibère favorablement pour la pose de deux bancs de pierres, côté façade à l'ombre.

4) Bilan de la fréquentation de la Poste.

Le relevé de fréquentation de la Poste révèle une hausse significative. Depuis janvier, elle est de l'ordre de + 13,93 % et se positionne deuxième après Trizay, sur 6 communes du canton.

Le temps horaire d'ouverture est actuellement de 15 h/ semaine. Une demande d'amplitude horaire supplémentaire est envisagée avec une ouverture le lundi matin.

Le jumelage avec le Point Informations Touristiques est bénéfique en terme de fréquentation bien que cela pose parfois des problèmes de confidentialité.

VII. **INTERCOMMUNALITE**

1) Communauté de Communes Charente Arnoult, Cœur de Saintonge.

Avis favorable à l'extension de la CDC avec l'accueil de Balanzac et Nancras chacune ayant moins de 500 habitants (18 communes au sein de la CDC).

2) Syndicat des Eaux : mise en place de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) ainsi que la PFAC « assimilés domestiques » qui remplacent la Participation au Raccordement à l'Egout (PRE) à compter du 1^{er} juillet 2012.

VIII. **ASSOCIATIONS**

1) *Compte rendu des manifestations passées et des manifestations à venir*

- REPAS PAELLA du 13 juillet et animations

4 associations : 1 734 euros de bénéfice

Malgré le mauvais temps et le repli sur la salle polyvalente, l'ambiance était conviviale.

- CONCOURS DE PÊCHE du 14 juillet

Une vingtaine de pêcheurs.

- LES FOUS CAVES DEAMBULENT le 20 et 21 juillet

Budget non équilibré : -2 000 euros

1 300 personnes le vendredi et 1 500 le samedi (- 400 entrées par rapport à 2011).

Les points positifs sont l'énorme travail réalisés avec les enfants de l'école et les efforts importants concernant le nettoyage.

Cependant, pour la pérennisation de ce festival, il est impératif d'engager une réflexion sur un problème récurrent et de plus en plus insupportable pour les riverains, à savoir, les nuisances sonores non maîtrisées de quelques personnes qui s'installent sur les parkings.

- REPAS DE CHASSE du 4 août

200 couverts, bon déroulement.

- OPERA PANLOY du 2 et 3 août

320 personnes le jeudi et 230 le vendredi

Le bouche à oreille et le site Internet de Port d'Envaux semblent favorables à une augmentation du public. L'année prochaine, il est envisagé de vendre des billets au Point Informations Touristiques.

- VIDE GRENIER DES ARTISTES du 12 août aux Lapidiales

Très bien

- ANIMATIONS du 18 août

La libre circulation des piétons sur la place des Halles et autour, a permis de profiter pleinement des animations et a été appréciée par le public. Le manège et l'animation musicale ont plu également.

- TOUR POITOU CHARENTES du 22 août

Très bien

| MANIFESTATIONS A VENIR | |
|---|---------------------|
| TOURNOI PALETS Suite à celui annulé le 11/08 Compétition sur la journée | 09-sept |
| FETE DES LAPIDIALES 10 à 12 € de participation au dîner Déambulation de la Compagnie Stromboli le dimanche, des Lapidiales au Pôle Nature de Crazannes Exposition de tableaux sur les bords de Charente avec panneaux de présentation de la Charente et une animation de l'artiste sculpteur Sylvie Berry | DU 7 AU 9 SEPTEMBRE |
| PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS Toutes les associations, même non sportives se réunissent à la Salle polyvalente à partir de 14 h 30 | 08-sept |
| JOURNEES DU PATRIMOINE Domaine de Mouilleped ouvert : Visite et Animation avec poèmes libertins Château de Panloy ouvert à la visite de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h | 15 ET 16 SEPTEMBRE |
| KERMESSE PAROISSIALE Sur la placette du Pré Valade Messe en plein air le matin | 22-sept |
| COURSE DES BOULANGERS de 14 h à 17 h - Salle polyvalente | 24-sept |
| RANDO VTT APE ST PORCHAIRE | 30-sept |

Mr Jean Noël Lironcourt ne pourra assurer l'animation randonnée, le deuxième dimanche d'octobre. Il souhaite qu'une personne puisse le remplacer et se propose de déterminer à l'avance le parcours avec elle.

IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

1) Lutte contre la flavescence dorée de la vigne et le bois noir

- 2) **Contrôle sanitaire** des eaux destinées à la consommation humaine (1 août - Centre Bourg - Mairie)
Eau conforme aux valeurs limites avec un taux de nitrates de 20 mg.
- 3) Convention établie entre la Mairie et Publica'Service.
- 4) **Etablissement Public Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique** : Bilan d'activité opérationnelle 2011 sur les communes de Port d'Envaux, Crazannes et Saint Savinien.
- 5) **Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de Charente-Maritime** : Déclaration de Licence de Débits de Boissons et de Licence Restauration.
- 6) Repas des Anciens le 7 octobre.
- 7) Fête du Pôle Pierre 8 et 9 septembre : « les pierres artistiques ». - stand au Pré Valade.
- 8) Information sur la Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA) de la Charente-Maritime et ses attentes (plaquette de présentation de la CDCEA). L'ouverture à urbanisation nécessite l'accord d'organismes incontournables.
- 9) Arrêté limitant provisoirement les prélèvements d'eau douce pour le remplissage des mares de tonne de chasse.
- 10) Demande de stage, découverte des métiers, d'une vingtaine d'heure par semaine, en espaces verts, acceptée du 17 septembre au 15 décembre.

X. PROCHAINE REUNION

Vendredi 28 septembre 2012 à 19 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.